

### **Conseil municipal du 08 octobre 2018**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 02 octobre 2018 les membres composant le conseil municipal de NICORPS se sont réunis en mairie le 08 octobre 2018 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Alain GUEZOU, Maire.

Sont présents : M Alain Guézou, Michel Guillon, Didier Bernardin, Françoise Voisin, Marie-Laure Martin, Martine Vernier, Yves Lemouton, Jean-Philippe Henrard, Emmanuel Fonteney, Didier Ledoux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absents ayant donné procuration : Pascal Haize, a donné procuration à Michel Guillon,

Absents excusés :

Absent :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Martine Vernier est désignée pour remplir cette fonction.

#### **Ordre du jour :**

- *Approbation et signature du compte rendu*
- *Désignation d'un secrétaire de séance*
- *Point sur les échanges avec Coutances*
- *Délibération sur le rattachement de la commune nouvelle de Hambye à la communauté de communes Villedieu Intercom*
- *Travaux portail de l'église – choix de l'entreprise*
- *Préparation du petit Nicorpais*
- *Point supplémentaire si besoin*
- *Compte rendu réunions*
- *Questions diverses*

Le conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière séance.

#### **Point sur les échanges avec Coutances**

M. le maire fait le point sur les échanges qui ont eu lieu avec Coutances au sujet d'un projet de commune nouvelle. Le conseil municipal de Coutances s'étant montré défavorable à la mise en place d'un comité de pilotage, aucune suite n'a été donnée à ce projet.

M Lemouton pense que la création d'une commune nouvelle avec Coutances aurait peut-être nui à un éventuel futur regroupement entre les communes rurales du secteur.

Mme Martin fait remarquer que dans de nombreuses régions, les créations de communes nouvelles sont bien moins importantes que dans la Manche.

### **Projets de travaux**

Des devis seront demandés pour le revêtement en enrobé des trottoirs dont l'entretien pose problème au regard des restrictions d'emploi des produits phytosanitaires.

Eparage des chemins

Les travaux d'éparage des chemins communaux sont commencés. Le curage de certains fossés sera également réalisé.

Toiture du restaurant

Suite à l'apparition de problèmes d'infiltration au niveau de l'ancienne cheminée de la chaudière, un rendez-vous a été pris pour l'intervention d'un couvreur dont l'expertise sera sollicitée pour l'ensemble de la toiture.

Portail de l'église

Après examen des devis reçus pour les travaux de réparation du portail de l'église, des précisions seront demandées avant le choix de l'entreprise. Les entreprises qui ont répondu sont les suivantes : Aubert-Labansat (Coutances), Xavier Lair (Ouille) et SARL Leroux (Roncey).

### **Demande de rattachement de la commune nouvelle de Hambye à la communauté de communes Villedieu Intercom**

M. le Maire expose :

- que les communes de Hambye et le Guislain ont décidé de créer la commune nouvelle de Hambye
- que la commune de Hambye est actuellement membre de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage et la commune de Le Guislain est membre de la communauté de communes Villedieu Intercom, les deux conseils municipaux ont délibéré en faveur d'un rattachement à la communauté de communes Villedieu Intercom

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le rattachement envisagé.

Le Conseil communautaire Coutances Mer et Bocage a émis un avis défavorable à cette demande considérant que ce départ occasionnerait une perte d'habitants pour la communauté, une modification des services à la population notamment dans le domaine de la petite enfance et que les conséquences financières n'ont pas été chiffrées.

M Henrard pense que la situation actuelle résulte d'un problème de personnes au niveau des élus.

Le sous-préfet de Coutances sollicite l'avis des conseils municipaux avant la réunion de la commission départementale de coopération intercommunale fixée au 30 octobre 2018, au cours de laquelle il proposera un rattachement de la commune nouvelle de Hambye à la communauté de communes Coutances Mer et Bocage.

Après en avoir délibéré, par 4 voix contre, 3 voix pour et 3 abstentions, le conseil municipal émet un **avis défavorable** au rattachement de la commune nouvelle de Hambye à la communauté de communes Villedieu Intercom.

### **Préparation du Petit Nicorpais**

Les articles ont été demandés aux associations de la commune. De devis sont en cours pour la conception et l'impression du bulletin municipal.

### **Cérémonie du 11 novembre**

Compte tenu des manifestations prévues à Coutances, la cérémonie de Nicorps aura lieu en fin de matinée. Une rencontre est prévue avec l'association des anciens combattants pour l'organisation.

Mme Voisin propose d'inviter des enfants à déposer des fleurs au monument aux morts.

### **Commission de contrôle des listes électorales**

Le conseil désigne Mme Martine Vernier comme déléguée du conseil municipal et propose Mme Simone Durand comme déléguée du Tribunal et M. Gérard Pitel comme délégué de l'administration.

### **Divers**

L'épavage des chemins ruraux accessibles seulement au petit matériel sera demandé.

Il est signalé que des panneaux ont été abîmés au Boscq lors du passage des engins agricoles effectuant les travaux d'ensilage.

Un poteau bois a été cassé sur le parking de la salle des fêtes.

GUEZOU Alain

HAIZE Pascal

*Absent excusé a donné procuration à Michel Guillon*

GUILLON Michel

BERNARDIN Didier

*Mandataire de Pascal Haize*

MARTIN Marie-Laure

LEMOUTON Yves

VERNIER Martine

VOISIN Françoise

HENRARD Jean-Philippe

FONTENEY Emmanuel

LEDOUX Didier